

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

ci-après dénommé “**Le Bailleur**”, d’une part, Le Bailleur déclare disposer de la capacité nécessaire pour consentir le présent bail, ET :

ci-après dénommé “**Le Preneur**”, d’autre part. Le Preneur déclare disposer de la capacité nécessaire pour contracter le présent bail.

En présence et avec le concours de :

